



Votre prise en charge

La maternité du CHU de Rennes est constituée de 56 lits de suites de naissance répartis sur 3 unités. Quatre chambres Kangourou vous permettent d'être hospitalisée dans la même chambre que votre enfant s'il nécessite une prise en charge pédiatrique pour une pathologie bénigne.

La sage-femme assure votre suivi médical et celui de votre bébé en collaboration avec l'aide-soignante/auxiliaire de puériculture. Nous respectons votre rythme et votre intimité, tout en nous assurant de votre sécurité médicale et de celle de votre nouveau-né, avec des **soins et un accompagnement adaptés à vos besoins.**

Le pédiatre suit les nouveau-nés nécessitant une surveillance particulière, et réalise l'examen de sortie de tous les bébés. Sur prescription du pédiatre, une puéricultrice peut réaliser une surveillance plus rapprochée pour les bébés qui en ont besoin sans toutefois nécessiter de transfert dans un service de néonatalogie.

Si votre enfant est hospitalisé dans l'une des unités de néonatalogie, vous pouvez aller le voir jour et nuit.

Le médecin obstétricien et l'interne de suites de naissance réalisent (en collaboration avec la sage-femme) le suivi des patientes ayant accouché par césarienne ou présentant une pathologie.

D'autres intervenants peuvent participer à votre prise en charge (diététicienne, psychologue, assistante sociale, kinésithérapeute, ergothérapeute...): **parlez-en à la sage-femme.**



Copyright : Anne-Cécile Estève



Copyright : Anne-Cécile Estève

Les chambres Kangourou

Si votre bébé a besoin d'être hospitalisé, **dans le service de néonatalogie pour une prématurité légère**, un poids de naissance insuffisant..., l'équipe a conçu l'unité "Kangourou" qui vous permettra de rester à côté de votre enfant.

Elle vous propose un service d'hospitalisation de la mère avec son ou ses nouveau-né(s). Cette unité comprend 4 chambres "Kangourou" située à l'entrée du service néonatalogie au 3^e étage du bâtiment.

Les visites sont autorisées dans la limite de 2 personnes au même moment auprès de maman et bébé. Les pères peuvent rester dormir dans un lit accompagnant, comme dans les autres services de la maternité.



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you. However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE